

ANIMAL A BORD 2025

France, Allemagne, Pays-bas, Italie, Irlande



| | Tout bateau | Pénichettes |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Forfait par animal | 50€ / animal | |
| Forfait par animal Irlande | | 80€ / animal |

En Italie, le forfait ménage est obligatoire si il y a un animal à bord.

Les chiens et autres animaux domestiques sont les bienvenus à bord de nos bateaux. Vérifiez que l'animal est normalement vacciné et veillez à vous munir de l'équipement indispensable à la vie de votre animal, vous ne le trouverez pas à bord, ni à votre disposition sur la base.

Merci de veiller à ce que votre animal ne dorme pas sur les couettes ! Dans le cas contraire, nous serons contraints de vous facturer un forfait ménage supplémentaire. Les animaux sont placés sous la responsabilité de leur propriétaire pendant toute la durée de la croisière.

Enfin nous vous rappelons qu'en France, lors de vos éventuels transferts en taxi, il est obligatoire de transporter votre animal en cage fournie par vos soins. À votre départ, vous devrez vous acquitter du « Forfait Animal ».

Les animaux ne sont pas autorisés sur les bateaux Linssen en Irlande.